



HAL
open science

Analyses et évaluations des dangers de la rhétorique démocratique : le cas de la France au XIXe siècle

Roger Bautier, Élisabeth Cazenave

► **To cite this version:**

Roger Bautier, Élisabeth Cazenave. Analyses et évaluations des dangers de la rhétorique démocratique : le cas de la France au XIXe siècle. Rhétorique démocratique en temps de crise, Jan 2011, Nice, France. hal-03447460

HAL Id: hal-03447460

<https://hal.science/hal-03447460>

Submitted on 24 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Roger Bautier

Élisabeth Cazenave

Labsic

-

Université

Paris

13

roger.bautier@laposte.net

elisabeth.cazenave@laposte.net

Analyses et évaluations des dangers de la rhétorique démocratique : le cas de la France au XIXe siècle

Communication, espace public, opinion publique, presse populaire, rhétorique

Communication, popular press, public opinion, public space, rhetoric

Tout au long du XIXe siècle, le problème majeur que représente la nécessité, consécutive à la Révolution française, de reconstruire un ordre social suscite une réflexion qui porte sur la place de la communication dans cette reconstruction. En attestent notamment les différentes représentations qui ont été données des possibilités de maîtriser, à la fois conceptuellement et pratiquement, l'expansion de la communication engendrée par la mise en place progressive d'un véritable espace public. On ne peut que souligner le souci manifesté en France, par les démocrates comme par ceux qui ne le sont pas, à l'égard de l'élaboration d'une rhétorique politique nouvelle (par rapport à celle de l'Ancien Régime) et, en même temps, à l'égard de ses dangers potentiels. En effet, la mise en œuvre d'une telle rhétorique doit s'articuler à l'instauration, conjointement, d'un espace de discussion et d'un monde commun. Cette difficile articulation entraîne, chez de nombreux auteurs, des mises en garde et, surtout, l'affirmation de la nécessité de circonvenir la violence éventuelle que pourrait engendrer le processus de démocratisation qui imprime peu à peu sa marque au développement de l'espace public.

L'analyse de ces représentations montre que la réflexion a d'abord porté sur les conditions mêmes de la prise de parole : il s'est agi, en particulier, de pouvoir contrôler l'essor de la presse, en favorisant l'expression des citoyens jugés les plus raisonnables. Mais cette réflexion a porté également sur les moyens susceptibles d'atteindre le grand public, qui devenait peu à peu la cible d'une presse commençant à relever du marketing : s'est posé notamment le problème des rapports éventuels entre l'écriture politique et les formes de presse qui remportaient un grand succès auprès des classes populaires. Enfin, tout au long du siècle, s'est développée une réflexion plus large sur les modalités de l'intégration à l'espace public et sur le jugement qui devait être porté sur elles. L'examen de ces trois aspects implique de se reporter aux époques de la Restauration, de la monarchie de Juillet, du Second Empire et des débuts de la Troisième République. Sans chercher, bien évidemment, à rendre compte de l'ensemble des positions qui ont été prises à chacun de ces moments, nous nous efforcerons cependant de repérer les grandes questions abordées et les principales réponses qui leur ont été apportées¹.

La limitation des dangers d'une prise de parole démocratique

Dans l'optique libérale, la liberté de la presse a l'avantage de permettre l'établissement d'un lien social. C'est pourquoi l'on trouve chez Benjamin Constant une appréciation

¹ Nous prolongeons ici certaines de nos analyses : *Les origines d'une conception moderne de la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2000 ; « La presse pousse-au-crime selon Tarde et ses contemporains », *Champ pénal*, n° sp. : Les criminologiques de Tarde, 2005 ; « Fonction de l'élite et fonction de la presse en France au début de la Troisième République », *Communication Studies*, n° 1, 2007 ; « Les conceptions de la presse à la fin du XIXe siècle comme commentaires du "moment Guizot" », in Robert Chamboredon (dir.), *François Guizot (1787-1874) : Passé - Présent*, Paris, L'Harmattan, 2010.

particulièrement favorable portée sur la possibilité d'une « entente » entre les citoyens² : refuser la liberté des « feuilles quotidiennes », c'est, à ses yeux, interdire la naissance d'une telle entente. En effet, selon lui, « elles sont l'organe d'opinions diverses ; elles forment un lien intellectuel entre les citoyens qui professent ces diverses opinions ; elles leur servent à s'entendre » ; du point de vue d'un gouvernement tyrannique, elles apparaissent comme des ennemies, puisqu'il s'agit, justement, pour régner aisément, de faire en sorte que les citoyens ne constituent que des « atomes isolés ». Constant souligne que la liberté de la presse « est nécessaire comme la parole aux citoyens de toutes les classes ». Il s'agit pourtant plus exactement, par l'exercice de cette liberté, de favoriser la « classe intermédiaire », cette classe qui « est indépendante, parce que sa richesse est dans son travail », qui « est éclairée, parce qu'elle lit et qu'elle raisonne » et qui « aime la justice, parce qu'elle n'a point d'intérêts contraires à la justice ».

Les conceptions développées par le groupe des « doctrinaires » et notamment par François Guizot ne sont pas en opposition avec les conceptions libérales. Guizot rappelle ainsi le mérite fondamental des journaux³ : « C'est le mode de communication le plus rapide, le plus étendu, le plus sûr. Ils proclament et forment tour à tour l'opinion publique. » L'appréciation du rôle des journaux est évidemment liée à l'importance qu'il accorde au principe de publicité et au jugement favorable qu'il porte sur lui. Ce jugement favorable repose, d'une part, sur l'idée que, reliant le pouvoir à la société, la publicité constitue « la meilleure garantie contre l'usurpation de la souveraineté de droit par les pouvoirs de fait » et, d'autre part, sur celle que l'imprimerie « a rendu la publicité facile sans réunions tumultueuses ». Cependant, le nouvel ordre social entraîne, selon lui, des difficultés potentielles dont il faut tenir compte. La référence à l'égalité a pour conséquence que, dans la mesure où « il n'y a plus aujourd'hui en France que le gouvernement et des citoyens ou des individus », les opinions vont atteindre ceux-ci de manière directe et exercer aisément leur pouvoir sur eux. C'est pourquoi les considérations sur le rôle de la « classe intermédiaire », esquissées par Constant, vont donner lieu à de longs développements chez Guizot. Ce sont de telles considérations, en effet, qui sont au fondement du cautionnement des journaux : le cautionnement a, selon lui, pour objectif principal de « ne placer l'influence des journaux qu'entre les mains d'hommes qui donnent à la société quelques gages de leur existence sociale et lui puissent inspirer quelque confiance » et c'est en cela qu'il s'impose.

La nécessité d'une telle barrière financière apparaît tout autant comme la nécessité d'une barrière politique, qui découle de la conception même du pouvoir légitime au sein de la société⁴. Défenseur d'un régime censitaire, il repousse l'idée d'une souveraineté du peuple qui signifierait, par l'intervention du suffrage universel, un « pouvoir absolu de la majorité sur la minorité ». À partir du moment où la Révolution a eu lieu, il ne conçoit la souveraineté du peuple que comme « le gouvernement des intérêts généraux par opposition au gouvernement de tels ou tels intérêts privés » ; encore faut-il, selon lui, que le gouvernement fasse effectivement usage de son autorité « selon la vérité, et sous la condition d'en convaincre le public ». Il s'agit « d'établir, entre la société et le pouvoir, leur relation naturelle et légitime » et, pour ce faire, d'utiliser les institutions liées au gouvernement représentatif, le processus de représentation étant lui-même conçu comme un « procédé naturel pour extraire du sein de la société la raison publique, qui seule a droit de la gouverner ». Ces institutions ont donc pour fonction de « fouiller sans cesse dans la société, de mettre en lumière les supériorités de tout genre qu'elle contient, de les amener au pouvoir, et après les y avoir placées, de les obliger à

² Benjamin Constant, discours du 13 février 1827 à la Chambre des députés, repris dans Benjamin Constant, *Discours à la Chambre des députés*, Paris, Dupont, 1827-1828.

³ François Guizot, discours du 3 mai 1819 à la Chambre des députés, repris dans François Guizot, *Histoire parlementaire de France*, Paris, Michel Lévy, 1863-1864.

⁴ François Guizot, *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel*, Paris, Ladvocat, 1820.

le mériter sous peine de le perdre, en les contraignant à ne le manier que publiquement et par des voies accessibles à tous ». Le rôle attribué aux « supériorités » n'est pas sans rapport avec la manière dont Guizot précise son raisonnement en face des critiques concernant le cautionnement⁵ : « Le cautionnement a pour objet de placer la direction et la responsabilité de la presse périodique dans une sphère élevée, d'empêcher que la rédaction ne puisse tomber dans les mains du premier venu. » Autrement dit, le rôle du cautionnement est de constituer une garantie, et sa suppression ne peut pas être envisagée présentement, même si elle peut l'être dans le futur, en fonction de ce que sera le « progrès de la société ». Le caractère indispensable du cautionnement paraît donc fortement lié à l'idée qu'il permet de limiter l'influence des forces sociales dangereuses pour le pouvoir en place. Guizot reconnaît que ces forces sociales doivent avoir le droit de s'exprimer, mais, selon lui, le gouvernement, au nom de la défense du « bien », ne doit prendre aucune mesure qui aurait comme effet de les renforcer, de leur donner plus d'audience et, donc, d'accorder plus de place au « mal » dans la société.

Dans ces conditions, il s'agira, pour la presse populaire de la monarchie de Juillet, d'en appeler à l'opinion publique. En effet, comme les classes populaires ne peuvent pas se considérer comme intégrées à la vie politique, les publications concernées vont avoir comme principal objectif de permettre à la partie de la société qu'elles représentent de se faire connaître et de se faire reconnaître. Une de leurs fonctions semble être, très précisément, en prenant la mesure de la barrière sociale qui s'ajoute à la barrière financière, de lutter contre les discours dominants tenus sur les ouvriers et de construire une nouvelle représentation de ceux-ci dans l'opinion publique. La presse des classes populaires est donc conçue comme une tribune permettant éventuellement de surmonter la barrière sociale qui, là encore, est en même temps une barrière politique. L'appel, dans cette presse, aux témoignages des lecteurs ouvriers renvoie bien au principe de publicité tel que l'ont exposé les « doctrinaires » et les libéraux, mais, surtout, ces témoignages permettent d'engager un processus d'identification : il s'agit, plus particulièrement pour une partie des ouvriers de métier, d'affirmer une identité sociale, suivant un processus qui favorise leur participation à l'espace public.

Le courrier des lecteurs est ainsi particulièrement utilisé par la presse militante. Par exemple, *Le Bon Sens*, journal dominical vendu à un sou, se présente comme « la tribune des prolétaires » et souligne l'intérêt d'une correspondance entre les ouvriers et le journal⁶ : « C'est vraiment une tribune populaire où pour la première fois les hommes que nos mœurs et nos lois excluent de presque tous les droits politiques ont la parole et où ils expriment eux-mêmes leurs idées et leurs sentiments. » Les lettres de « femme de prolétaire », « ouvrier ébéniste » ou « garçon maçon » sont rédigées à la première personne, sans la médiation des rédacteurs. La publication du courrier des lecteurs est censée apporter la preuve à ceux qui sont des « gens de loisirs » que « le peuple a fait d'immenses progrès ». L'objectif très précis est de montrer à l'opinion publique que les travailleurs sont non seulement des citoyens, mais qu'ils ont suffisamment d'intelligence pour mériter d'être écoutés avec la plus grande attention. Plus largement, il s'agit bien de s'adresser directement à l'opinion publique avec l'espoir d'un effet en retour. Ainsi, *L'Artisan*, « le journal de la classe ouvrière », affirme que c'est à la classe moyenne, « si fière et si tyrannique », qu'il appartient de « présider à l'affranchissement des ouvriers, les guider dans leurs tentatives »⁷. Il ajoute : « Pour améliorer le sort des classes ouvrières, un des moyens les plus efficaces serait de publier un journal spécialement destiné à leurs besoins et à leurs intérêts. (...) Il y a nécessité également de cette publication pour les classes supérieures. Ces dernières apprendront à connaître l'esprit qui

⁵ François Guizot, discours du 8 novembre 1830 à la Chambre des députés, repris dans François Guizot, *Histoire parlementaire de France*, Paris, Michel Lévy, 1863-1864.

⁶ *Le Bon Sens*, 18 octobre 1832.

⁷ *L'Artisan*, 22 septembre 1830.

anime la masse des ouvriers. » Répudiant les « faux interprètes », *Le Peuple*, quant à lui, insiste sur le fait que « le peuple maintenant réfléchit, raisonne », qu'il peut désormais exposer librement ses besoins et qu'il le fera « avec sagesse et modération »⁸. De façon similaire, *L'Atelier*, s'affirme comme organe de la « classe laborieuse » ayant pour but de faire entendre la « voix » de cette classe et s'adresse à l'opinion publique⁹ afin que celle-ci en arrive à invalider le « jugement qui la condamne à une infériorité sociale contraire à la justice ». Défendre l'image de la classe ouvrière apparaît ainsi comme une préoccupation constante de ces journaux.

L'élaboration controversée d'une écriture démocratique

La barrière sociale qui est évoquée là présente bien évidemment des aspects proprement culturels (d'où la référence aux « progrès » qui ont été réalisés par les ouvriers). Ces aspects apparaissent encore plus nettement dans la définition du rôle émancipateur qui est attribué à l'écriture même des textes véhiculés par la presse ouvrière. Ainsi, *Le Peuple*, qui se veut le « journal général des ouvriers, rédigé par eux-mêmes », considère qu'il permettra, en tant que moyen de communication spécifique, la mise en œuvre d'un « enseignement mutuel »¹⁰. De même, *La Ruche populaire*, « journal des ouvriers rédigé et publié par eux-mêmes », propose un « livre collectif »¹¹ rassemblant des articles individualisés permettant d'exprimer différentes pensées et non une seule doctrine revendiquée collectivement. D'emblée, ce journal met en avant la capacité formatrice du journalisme : « Notre but aussi, c'est d'abord et surtout de nous procurer, à nous ouvriers, non pas une tribune pour ergoter et faire entendre ces paroles de haine et de malédiction, mais une école mutuelle pour l'amélioration de notre intelligence et l'instruction à acquérir pour la direction de notre travail. » Mais *L'Atelier* aussi pense que le journalisme doit être un enseignement et expose régulièrement le rôle que peut jouer le journalisme pour préparer l'émancipation des ouvriers. Il considère que la création de journaux populaires est le meilleur mode d'étude et de propagande¹² : « Du jour où la partie active du peuple aura conscience de sa valeur intellectuelle comme elle a conscience de sa valeur productive, elle sera bien prêt d'avoir gagné définitivement son procès. » En allant encore plus loin, il s'agit de reconnaître la place occupée désormais par l'ouvrier devenu « ouvrier publiciste »¹³ : celui-ci est l'ancien ouvrier révolutionnaire qui, ayant abandonné son fusil, s'est essayé au « maniement des armes intellectuelles » parce qu'il a compris que « la plume est une arme autrement puissante que le fusil » dans la conquête de l'opinion publique.

En même temps que s'exprime la confiance dans ce type de participation à l'espace public, apparaît la critique de ce qui peut être considéré comme une « mauvaise presse », alors même qu'il ne s'agit pas encore de la « petite presse » qui naîtra au Second Empire. L'attitude critique est récurrente chez ceux qui souhaitent utiliser la presse pour « apporter les lumières » aux classes populaires. Par exemple, *L'Atelier* prend position contre les romans-feuilletons, qui sont censés pervertir la classe ouvrière¹⁴. Les promoteurs du journal ouvrier ne peuvent que se rendre à l'évidence : les ouvriers apprécient certains journaux d'un genre tout différent du leur, dont l'activité est commercialement florissante. Ils aiment les lire aux heures des repas ou bien le dimanche, notamment parce qu'ils y trouvent « le feuilleton tant goûté qu'on donne à lire même aux enfants et aux jeunes filles, le feuilleton que tous les regards convoitent et que dévorent toutes les curiosités ». Mais, pour *L'Atelier*, le feuilleton est, malheureusement, le lieu où « règnent, comme autant de divinités impures offertes aux

⁸ *Le Peuple*, 30 septembre 1830.

⁹ *L'Atelier*, 6 septembre 1840.

¹⁰ *Le Peuple*, 30 septembre 1830.

¹¹ *La Ruche populaire*, septembre 1839.

¹² *L'Atelier*, 31 mars 1843.

¹³ *L'Atelier*, octobre 1844.

¹⁴ *L'Atelier*, novembre 1843.

hommages et à l'adoration de la foule, la prospérité insolente et vaine, la luxure effrénée, le mépris de toute pudeur ».

Les responsables de *L'Atelier* n'en sont pas moins très conscients des conditions matérielles, sociales et politiques qui limitent l'efficacité de leur publication¹⁵. Soulignant que la presse qu'ils défendent « n'offre que de médiocres attraits à la foule des lecteurs », ils estiment, d'une part, que cette presse n'a guère pénétré dans la classe ouvrière même, et que, d'autre part, la petite bourgeoisie est bien plus attirée par les romans-feuilletons et les chroniques judiciaires publiés par les autres journaux. Ils constatent enfin que cette presse s'est adressée surtout à « la bourgeoisie riche et lettrée », dont elle a touché effectivement une minorité. Dans le prolongement de cette analyse, la nécessité d'une presse doctrinale à destination d'un grand public va être soulignée par Victor Considerant. Celui-ci, qui est un disciple de Charles Fourier, s'attache ainsi, dans un texte consacré à l'état de l'opinion¹⁶, à expliquer le cheminement qui l'a conduit à créer le quotidien *La Démocratie pacifique*. Il montre que le périodique qui a précédé ce quotidien, *La Phalange*, avait pour objectif de vulgariser la science sociale définie par Fourier et qu'il a réussi à rencontrer un écho auprès d'un public encore très ciblé et spécifique : « Nous avons travaillé à nous créer, dans le domaine de la publicité active, une tribune sans laquelle nos efforts seraient restés infructueux et nos idées inconnues du public. » Mais il montre aussi qu'il n'a pas été capable de toucher un large public : il a eu un tirage faible et peu d'abonnés car sa lecture était sans doute très difficile.

Selon Considerant, l'accroissement du lectorat passe non seulement par le changement de la périodicité de la publication, mais aussi par l'évolution de son contenu : il faut dorénavant « serrer de plus près les questions d'actualité, de pratique et d'Économie sociale, et laisser aux livres et aux brochures spéciales les développements théoriques ». Un contenu différent et, tout autant, un autre vocabulaire devront marquer ce nouveau quotidien, car un langage trop spécialisé effraierait le lecteur : « Ce qui effarouche et éloigne, ce sont des termes techniques, des formules que l'on appelle notre argot scientifique. » Cette conception d'une presse destinée au plus grand nombre pousse également à changer le titre de la publication : « Nous avons dû choisir, pour un journal que nous adressons à tous, un titre pris dans le langage de tous, dans le domaine commun de notre siècle. » C'est pourquoi le nouveau quotidien ne reprend pas le titre de *La Phalange* mais adopte celui de *La Démocratie pacifique*, jugé plus accessible à tous. Cependant, la recherche d'une plus grande efficacité dans la communication journalistique ne sera pas toujours envisagée sous l'angle des caractéristiques de l'écriture mise en œuvre. Après la chute de la monarchie de Juillet, une perspective plus large est ainsi adoptée par Pierre-Joseph Prouhon pour son journal *Le Peuple* : il s'agit notamment de mettre en lumière le rôle que devrait jouer une véritable presse du peuple dans la formation des masses¹⁷. C'est pourquoi le journal qu'il crée est plus particulièrement destiné « aux travailleurs des villes et des campagnes » et doit constituer une « bibliothèque du peuple », avec l'objectif de mettre « à la portée de toutes les intelligences » les connaissances les plus sûres.

En dehors des contraintes introduites par un régime impérial très autoritaire, au moins dans un premier temps, la presse socialiste va devoir se poser la question de l'écriture destinée au grand public à partir de l'apparition de la « petite presse » à la fin du Second Empire (*Le Petit Journal* est fondé en 1863). La remarquable réussite commerciale de cette « petite presse » rend, en fait, plus sensibles les obstacles rencontrés quand le lectorat visé est un lectorat populaire. Devant le développement d'une presse dont le marketing repose sur la mise à

¹⁵ *L'Atelier*, octobre 1844.

¹⁶ Victor Considerant, *Principes du socialisme. Manifeste de la démocratie au XIXe siècle*, Paris, Librairie phalanstérienne, 1847.

¹⁷ *Le Peuple*, n°3, 1848.

l'écart de tout engagement politique explicite, Jules Vallès, plus particulièrement, envisage la nécessité de recourir à ce qu'il appelle un « art nouveau »¹⁸. Prenant acte du succès de la presse à un sou, qui, seule, semble être capable de toucher un vaste public, il conclut : « Tous, politiques et littérateurs, nous devons compter avec l'esprit populaire du temps et nous rappeler que nous parlons à une société nouvelle, à laquelle il faut un art nouveau. » La capacité à écrire pour le public formé par les classes populaires semble effectivement manquer aux journaux politiques : on retrouve, par exemple, dans la pétition des « lecteurs du journal à un sou à Messieurs les députés des départements », ce reproche d'avoir une « manière de parler qui n'est pas du tout la nôtre », d'employer « des mots inconnus à chaque ligne »¹⁹. Signée par des ouvriers fondeurs, cette pétition s'oppose au projet gouvernemental d'assujettir au timbre les journaux à un sou afin d'en baisser le prix pour les journaux politiques. Elle met en cause les critiques proférées à l'encontre du *Petit Journal*, qui ont présenté celui-ci comme inepte et abrutissant par ceux « dont la profession consiste à faire de grandes phrases à l'usage des riches », alors qu'il sait, dit la pétition, « ouvrir l'intelligence des ouvriers ».

Il est très significatif que les signataires de cette pétition apprécient notamment, dans *Le Petit Journal*, la chronique tenue par Timothée Trimm. Ce « chroniqueur ordinaire de Sa Majesté tout le monde », selon la formule de Jules Vallès, aborde des sujets extrêmement variés, depuis l'analyse de textes de Sainte-Beuve jusqu'à la présentation des quinze manières d'allumer son cigare. Son style semble en parfaite adéquation avec une volonté affichée de vulgarisation : des phrases courtes dont la présentation typographique souligne la brièveté, peu de mots difficiles ou bien, dans le cas où ils sont nécessaires, toujours accompagnés de leur définition, beaucoup de détails chiffrés « qui font vrai ». Ses chroniques sont construites comme des conversations à bâtons rompus. Pourtant, si Jules Vallès comprend bien à quoi est dû le succès de Timothée Trimm, il a, pour sa part, une tout autre conception du contenu même de la chronique. Il se défend de vouloir suivre l'actualité et préfère parler de ceux qui sont, selon lui, absents des journaux, c'est-à-dire des ouvriers. Pour lui, il s'agit de faire connaître les classes laborieuses, mais aussi de leur permettre de prendre la parole ; il rejoint en cela les promoteurs de la presse ouvrière de la monarchie de Juillet. Ainsi, dans son journal *La Rue*, il déclare vouloir se faire « l'historien des classes laborieuses »²⁰, celui qui écrira « l'histoire des simples et des pauvres » et redonnera ainsi son vrai sens au journalisme.

La détermination des formes légitimes du discours politique

Pour les républicains, à partir de l'avènement de la Troisième République, c'est l'éducation par l'école qui tend à remplacer l'éducation par la presse. Ils attribuent, en fait, à l'école le rôle que les « doctrinaires » attribuaient aux journaux : l'ignorance doit bien être combattue, mais d'abord par l'instruction publique. Pourtant, la référence à la « petite presse » ne perd nullement de sa pertinence, comme le montre les motivations qui sont à la base du lancement de *La Petite République française*. Son aînée, *La République française*, l'écrit très clairement²¹ : « La République est avant tout le gouvernement de l'opinion publique, il est donc nécessaire de créer, pour le suffrage universel qui en est l'organe souverain, une presse à bon marché s'adressant à tous, qui porte jusqu'au fond des campagnes sous une forme simple et légère, l'exposition et la démonstration des vérités républicaines. C'est pour répondre à ce besoin de publicité et de propagande qu'il a été fondé à Paris, sous l'inspiration de M. Léon Gambetta, un journal populaire à 5 centimes. » Le développement de cette « petite presse »

¹⁸ *Le Figaro*, 21 janvier 1866.

¹⁹ Urbain Desvaux, *Les lecteurs du journal à un sou à Messieurs les députés des départements. Réclamation des travailleurs*, Paris, 1868.

²⁰ *La Rue*, 8 juin 1867.

²¹ *La République française*, 5 avril 1876.

républicaine suscite de nombreux commentaires. Par exemple, dans le premier numéro du *Petit XIXe siècle*, Edmond About attribue à la presse populaire le succès des républicains²² : « La presse à bon marché a, on peut le dire, bien mérité de la Patrie. La *Petite République française*, le *Petit National* et leurs confrères de la même catégorie ont agi plus utilement, creusé un sillon plus profond que nous, les grands journaux politiques. » Même si certaines critiques sont formulées à l'égard d'une telle presse, dont les caractéristiques empruntent à celles de journaux dont la principale ambition est de faire du profit, la majorité des républicains est convaincue de son utilité et pense qu'elle joue un rôle essentiel dans la formation d'une opinion publique garantissant des bases solides au nouveau régime.

La réponse républicaine, au moins partielle, à l'exigence d'un « art nouveau », avec sa prise en compte des habitudes de lecture introduites en milieu populaire par la « petite presse » du Second Empire, est très précisément ce que les socialistes collectivistes repousseront. Leur objectif déclaré est d'influencer l'opinion publique (et non pas d'être reconnus par elle) et, dans cette entreprise, les journaux peuvent bien évidemment avoir une fonction très importante. Mais la question du type d'écriture à utiliser ne se pose pas vraiment : les socialistes collectivistes renouent avec la volonté d'utiliser la presse pour instruire la classe ouvrière et font résolument le choix de proposer une presse doctrinale. Cette ligne éditoriale ne favorise certainement pas la réussite commerciale et les difficultés financières sont suffisamment grandes pour que le recours à des pratiques capitalistes ne soit pas écarté ; le journal publiera donc des annonces commerciales. Mais la stratégie est claire²³ : la rédaction de *L'Égalité* rappelle qu'elle refuse la signature individuelle des articles, considérée comme un « usage qui a tant fait pour substituer les questions de personnes aux questions de doctrines », et elle affirme ne pas vouloir « régenter pontificalement les cerveaux », mais « étudier l'ensemble des phénomènes sociaux », afin de rattacher le lecteur à « l'école collectiviste ». La perspective adoptée n'est pas celle des journaux ouvriers de la monarchie de Juillet : par exemple, les témoignages d'ouvriers sur leurs conditions de travail laissent la place à des comptes rendus où sont dénoncés les accidents du travail. De plus, une partie du journal est composée d'articles doctrinaux de Marx ou d'Engels, articles qui, rassemblés sous forme de brochures, seront ensuite mis à la disposition des dirigeants locaux. Il est à noter que, si le journal ainsi conçu est très éloigné de ceux qui appartiennent à la presse populaire ou bourgeoise, il pourra, en revanche, intégrer des dessins à ses pages, étant donné que ses concepteurs considèrent le dessin comme un « puissant moyen de propagande » dont l'usage ne doit pas être réservé aux journaux adverses. Une remarque de ce genre à propos de la puissance d'un moyen de communication est révélatrice d'une préoccupation qui traverse le XIXe siècle. Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'évaluer les nouveaux pouvoirs de la presse et leurs incidences sur la diffusion des idées politiques ; il s'agit, plus largement, de réfléchir sur la place respective des différents moyens de communication fondamentaux et sur les modalités correspondantes de l'intégration à l'espace public.

Ce type de réflexion n'est pas nouveau : il apparaît, en effet, aussi bien chez Benjamin Constant que chez Adolphe Thiers. Le point de vue libéral adopté par Constant le pousse à avoir une vision globale de l'usage de qu'il appelle les « deux moyens de manifester leur pensée » dont disposent les hommes, à savoir « la parole et les écrits »²⁴. Selon lui, l'expérience a montré que toute surveillance exercée sur la communication utilisant la parole apportait des dommages encore plus grands que ceux que l'on voulait éviter par la surveillance ; on a, par conséquent, jugé normal de ne punir la manifestation d'une opinion que lorsque deux conditions sont réunies : si, d'une part, elle produit « un effet tellement

²² *Le Petit XIXe Siècle*, 11 novembre 1880.

²³ *L'Égalité*, 18 novembre 1877.

²⁴ Benjamin Constant, *Collection complète des ouvrages publiés sur le gouvernement représentatif et la constitution actuelle de la France, formant une espèce de cours de politique constitutionnelle*, Paris, Plancher, 1818.

infaillible, qu'elle doive être considérée comme une action » et si, d'autre part, cette action est « coupable ». Il lui paraît nécessaire d'avoir exactement la même attitude à l'égard des écrits : « Les écrits, comme la parole, comme les mouvements les plus simples, peuvent faire partie d'une action. Ils doivent être jugés comme partie de cette action, si elle est criminelle. Mais s'ils ne font partie d'aucune action, ils doivent, comme la parole, jouir d'une entière liberté. » Chez Thiers, la conception des relations entre l'expression des opinions et l'action est différente. Rien ne lui paraît pouvoir égaler la force du discours qui s'adresse directement à des personnes réunies en un même lieu. Établissant une distinction nette entre les deux moyens de communication qu'il appelle la « parole écrite » et la « parole parlée »²⁵, il considère comme normal, étant donné l'état de la civilisation et le type de gouvernement adopté en France, que les journaux aient le droit d'exprimer librement leurs opinions. Mais il ne peut admettre, car ce serait « la chose du monde la plus dangereuse », qu'il soit permis « d'aller dans les lieux publics, en présence d'une nombreuse assemblée, proférer les discours, les opinions exprimées dans les journaux ». D'où la nécessité, selon lui, d'une autorisation préalable du gouvernement dès qu'il s'agit de s'adresser oralement à un groupe de personnes, particulièrement dans une salle de spectacle, car ce qui est alors en cause, ce n'est pas une « parole », c'est, à ses yeux, une « action », avec tous les dangers que celle-ci peut présenter.

Guizot pensait, comme on l'a vu, que l'imprimerie avait élargi la diffusion des opinions tout en permettant d'échapper aux « réunions tumultueuses ». Pendant tout le XIXe siècle, n'est-ce pas là ce qui est toujours plus ou moins à l'arrière-plan des considérations sur le développement des journaux et sur leur place dans le fonctionnement de l'espace public ? Et d'abord, peut-être, parce que le discours politique, pendant cette période, subit une transformation radicale ou, du moins, jugée comme telle par les contemporains. Joseph Reinach en est un bon exemple, lui qui envisage l'évolution du genre oratoire en France depuis la Révolution comme celle qui va du débat faisant s'affronter des « idées générales, amples et puissantes » à un débat ne portant que sur des « questions plus étroites, nettement déterminées et plus sensiblement pratiques »²⁶. Selon lui, à partir du moment où les principes de la Révolution sont passés effectivement dans le droit public, l'éloquence se simplifie et la « discussion d'affaires » succède à la « rhétorique d'école », du moins chez ceux qui sont au pouvoir ou sont susceptibles d'y être, car les orateurs prenant des positions extrémistes « continuent à combattre pour des idées générales ». L'éloquence serait marquée par une évolution qui, en allant « du genre romain au genre grec », ferait succéder « l'éloquence attique » à la « rhétorique latine », suivant un processus qui consacrerait, dans l'éloquence contemporaine, la victoire d'un idéal de « précision » et de « clarté ». Reinach considère que, si ce processus n'est pas parfaitement irréversible, il est néanmoins irrésistible et aboutit à ce que l'orateur contemporain donne de plus en plus d'importance à « l'exposé des faits et s'efforce, par là même, d'éviter le « pathétique direct » et de privilégier les discours « où ce sont les faits qui parlent et non les mots ».

Mais peut-être aussi parce que la généralisation progressive de la lecture des journaux impose une transformation, tout autant et à la fois, du discours journalistique, de ses rédacteurs et de ses lecteurs. Si l'éloquence « sonore », comme le dit Reinach, a tendance à disparaître, le journal, quant à lui, diffuse peu à peu l'idée que la confrontation des opinions non seulement peut passer par l'écrit, mais doit passer par l'écrit. Les « réunions tumultueuses » dont parle Guizot et la « parole parlée » que Thiers assimile à une « action » sont, en fait, repoussées en dehors du périmètre légitime de l'espace public. C'est ce que les analyses de Gabriel Tarde, à la fin du siècle, montrent très bien. Très proche en cela de

²⁵ Adolphe Thiers, discours du 29 août 1835 à la Chambre des députés, repris dans *Discours parlementaires de M. Thiers* (réunis par Marc-Antoine Calmon), Paris, Calmann-Lévy, 1879-1889.

²⁶ Joseph Reinach, *L'éloquence française depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Paris, Delagrave, 1894.

Gustave Le Bon, il pense que la foule est nécessairement dangereuse et qu'un individu est toujours mentalement supérieur à un rassemblement d'individus. Cependant, à la foule, il oppose ce qu'il appelle le public, dont la naissance coïncide avec l'invention de l'imprimerie. Celle-ci, parce qu'elle autorise le « transport de la pensée à distance » de manière massive, permet à l'ensemble des lecteurs de former un corps social nouveau, qui grossit et se fragmente en différents publics plus ou moins spécialisés. La foule, de ce point de vue, apparaît comme un groupe social très ancien mais limité. Par contraste, le public apparaît comme un groupe social qui va devenir le « groupe social de l'avenir »²⁷ en s'étendant de plus en plus : « Ainsi s'est formée, par un faisceau de trois inventions mutuellement auxiliaires, imprimerie, chemin de fer, télégraphe, la formidable puissance de la presse, ce prodigieux téléphone qui a si démesurément grossi l'ancien auditoire des tribuns et des prédicateurs. » Il en résulte, chez Tarde, une appréciation globale portée sur le progrès des communications²⁸ : certes, la facilitation des communications peut favoriser « l'esprit de parti » ; mais « le progrès des communications entre les familles, entre les professions, entre les classes, entre les nations, a eu pour effet de rendre la frontière des partis plus mobile ou moins tenace, moins lente à se modifier ou à se remanier, (...) et, par là, d'élargir – en l'atténuant – la lutte des partis, comme celle des armées ». Rappelant que la presse a fortement contribué « à cet agrandissement énorme et à cet affaiblissement », Tarde juge donc, en définitive, favorablement ce progrès des communications et estime que cette évolution va dans le sens d'un apaisement des conflits.

C'est bien un élargissement progressif de l'espace public qui s'effectue au cours du XIXe siècle et la presse, dont la liberté totale n'est cependant acquise qu'à la fin du siècle, est une des composantes fondamentales de ce processus de démocratisation. L'essor des journaux permet une diffusion des opinions qui se révèle plus ou moins possible, en fonction de la position sociale des responsables de presse. Cette diffusion apparaît, en même temps, comme plus ou moins facile, relativement à leurs propres caractéristiques culturelles et, surtout, à celles de leur lectorat, ce qui explique l'importance qui est accordée à la réflexion sur les choix éditoriaux. Le résultat sera finalement ambigu : d'un côté, une relative marginalisation du débat politique proprement dit, qui se manifeste sous forme d'une progression de la narration aux dépens de l'argumentation ; de l'autre, une participation, par le suivi de l'actualité dans les chroniques populaires ou, même, par la fiction des romans-feuilletons, à une vulgarisation de certains aspects de la vie politique. Publicistes et hommes politiques de gauche comme de droite ont, dès lors, rarement été indifférents à cette ambiguïté et les débats sur les conceptions du journalisme comme acteur de cette vie politique n'ont pas cessé jusqu'à nos jours.

²⁷ Gabriel Tarde, *L'opinion et la foule*, Paris, Alcan, 1901.

²⁸ Gabriel Tarde, *Les transformations du pouvoir*, Paris, Alcan, 1899.